



# Cahier de formation

Cahier n°1

## EMPOWERMENT

### Introduction

Lors de l'Assemblée Internationale AIC 2002, les volontaires présentes ont approuvé les lignes opérationnelles 2002-2006.

Ces lignes opérationnelles comprennent trois orientations principales :

- « l'empowerment »
- le renforcement institutionnel
- la co-responsabilité sociale.

Ce premier cahier de formation a pour but principal d'aborder le thème de notre première ligne opérationnelle: l'EMPOWERMENT. C'est le résultat d'un processus entamé voici longtemps par l'AIC, à savoir, le passage de l'assistantat à la promo-

tion, l'auto promotion et la participation des destinataires.

Dans la première partie, nous définirons le concept d'empowerment.

Dans la seconde partie, nous verrons comment appliquer cette notion au travail des volontaires AIC et nous donnerons quelques exemples d'ateliers et d'expériences concrètes qui nous permettront d'appliquer ce concept à notre travail.

Enfin, nous analyserons le concept d'empowerment du point de vue de Saint Vincent de Paul.

Il faut savoir que le concept d'empowerment est, depuis les années 70, un objet d'investigation et de ré-

### SOMMAIRE :

- √ Introduction
- √ Empowerment : un concept, un processus
- √ L'Empowerment à l'AIC
- √ Exemples concrets
- √ « Vous avez dit Empowerment ? »
- √ L'Empowerment et St. Vincent

flexion pour réduire la pauvreté et mettre en œuvre le développement durable. Notre objectif prioritaire est de travailler pour que les personnes en situation de pauvreté deviennent acteurs, co-responsables avec toute la société, dans la lutte contre les inégalités et les injustices, obstacles très importants sur le chemin vers la paix.

Nous savons que l'auto-promotion et la participation des destinataires sont strictement liées au changement individuel de chacune d'entre nous, les volontaires; le processus d'empowerment nous propose de travailler ensemble pour mieux définir notre identité lorsque nous rencontrons des personnes vivant en situation de pauvreté.

## Le concept

L'empowerment peut se définir comme le processus grâce auquel on reconnaît à chacun le pouvoir de se développer à partir de ses propres ressources et solutions, pour parvenir à être l'auteur de toute action de changement, personnel et social. C'est un

processus par lequel on désire augmenter sa liberté de choisir, d'agir, de prendre des décisions, tout spécialement celles qui affectent notre vie.

Pour y parvenir, il est nécessaire de libérer le pouvoir interne de chacun d'entre nous, c'est-à-dire, libérer la connaissance, l'expérience, les motivations, les ressources que chacun possède en soi. Cela implique de donner le pouvoir à tous ceux et celles qui participent au processus de développement.

Le processus d'empowerment est un outil de formation et de travail qui peut s'appliquer à la relation personnelle entre les volontaires et les destinataires, c'est un pilier de la méthode de Saint Vincent pour toutes sortes de projets, de la visite à domicile aux grands projets spécifiques.

**L'empowerment permet de rééquilibrer le pouvoir dans la relation avec l'autre.**

**« Pour y parvenir, il est nécessaire de libérer le pouvoir interne de chacun d'entre nous »**

## Empowerment à l'AIC

Pour l'AIC, on applique ce concept dans le but de promouvoir et renforcer les actions qui permettent l'empowerment tant des volontaires AIC que des personnes qui font partie des projets.

Lorsque nous faisons référence aux personnes qui vivent en situation de pauvreté, nous savons que leurs choix sont limités. C'est une des caractéristiques d'un déficit en empowerment, et cela est dû au fait que ces personnes n'ont pas suffisamment accès aux ressources, ni au « pouvoir de décision » concernant ces mêmes ressources.

C'est pourquoi, en tant que membres AIC, nous devons comprendre combien, il est important de proposer toutes les alternatives possibles. Ainsi, les personnes seront capables de choisir, de prendre leurs propres décisions et de trouver leurs propres solutions elles-mêmes.

Lorsque nous parlons d'empowerment, nous ne voulons pas dire que celui qui détient le pou-

voir peut le transmettre aux autres; mais qu'il faut créer les conditions adéquates et nécessaires pour que tous nous aspirions à développer pleinement nos potentialités.

Dans notre travail de volontaires, nous établissons des relations avec les personnes en situation de pauvreté, qui, en beaucoup d'occasions ne favorisent pas le processus d'empowerment. On tombe facilement alors dans des situations de « paternalisme » créant par conséquent une dépendance évidente.

Le processus d'empowerment n'a pas lieu que de manière unilatérale, c'est-à-dire que je ne peux pas faciliter le processus d'empowerment pour les autres et rester moi-même spectatrice, il est indispensable que je prenne une part active à mon propre processus d'empowerment. C'est pour cela que pour nous, les volontaires AIC, il est très important d'être conscientes des obstacles que nous rencontrons lors de la mise en pratique de l'empowerment.



**« Il faut créer les conditions adéquates et nécessaires pour que tous nous aspirions à développer pleinement nos potentialités »**



Quelques questions qui nous permettront de nous positionner dans le processus d'empowerment

Dans nos groupes, et surtout lors de la réalisation de projets, il est nécessaire de rechercher constamment des actions qui favorisent tant notre empowerment à nous volontaires, que celui des personnes vivant en situation de pauvreté. Voici quelques questions qui nous permettront de nous positionner dans le processus d'empowerment :

Au plan personnel :

- *Que signifie être volontaire AIC ?*
- *Quelle est mon image en tant que volontaire ?*
- *Quel pouvoir ai-je dans ma relation de volontaire avec une personne en difficulté ?*

En ce qui concerne les personnes défavorisées :

- *Que signifie la pauvreté pour moi (comme s'il fallait l'expliquer à quelqu'un) ?*
- *Est-ce que je m'intéresse à l'histoire (en amont et en aval du moment de crise) de la personne défavori-*

*sée ?*

- *Quelle est la place que je laisse réellement à l'entourage familial, de proximité et aux autres acteurs proches de la personne ?*
- *D'où viennent les solutions proposées à la personne défavorisée ? Comment sont proposées ou organisées les réponses ?*
- *Dans quelle mesure la personne est-elle impliquée dans la recherche de solutions ?*
- *Quel est le rôle de la personne dans le traitement des informations qui la concerne ?*

En ce qui concerne mon association :

- *Comment est-ce que j'utilise les capacités, les richesses, les idées des autres volontaires du groupe ?*

**Éléments importants à prendre en compte :**

Dans toutes les situations qui débouchent avec succès sur l'empowerment, on retrouve toujours les éléments suivants :

- *faciliter l'accès à l'information,*
- *Inclure les destinataires dans les projets et les y faire participer.*

### **Faciliter l'accès à l'éducation et à la formation.**

Un des moyens pour faire progresser l'empowerment est d'avoir accès aux processus éducatifs et à l'information. Pour ce faire, il faut fournir des espaces d'initiative et de coresponsabilité et chercher à libérer les connaissances, l'expérience et les motivations de chaque personne pour ainsi, être capable d'atteindre les objectifs proposés.

Les personnes bien informées sont celles qui sont le mieux préparées à saisir les opportunités, prendre les meilleures décisions et obtenir les meilleurs résultats dans la réalisation des projets. De là, l'importance de faciliter la formation concernant le projet lui-même et l'information qui pourrait favoriser la situation concernant le thème du projet.

Partager l'information permet à la personne :

- *d'être capable de découvrir une meilleure façon d'agir dans sa situation;*
- *de se sentir en confiance et donc impliquée dans le projet;*
- *d'avoir à sa portée tous les éléments nécessaires pour prendre la meilleure décision.*
- *de sortir du cycle du paternalisme et de l'assistentialisme, de se sentir encouragée à développer son sens des responsabilités et en conséquence, être protagoniste de son propre développement.*

Partout où il y a des échanges et du partage, on peut avoir accès à l'information. Par exemple lors de réunions, de séminaires, de rencontres de formation. Cet accès à l'information peut être facilité par des méthodes telles que les discussions en groupes, les débats, les contes, le théâtre ou toutes autres moyens culturels propres à un pays.

Les nouvelles technolo-

gies de l'information et de la communication sont actuellement des facilitateurs dans le processus d'information.

### **Inclure les destinataires dans les projets et les y faire participer.**

Les inclure fait référence à la question : QUI ?

Les faire participer fait référence à la question : COMMENT ?

Pour que le processus d'empowerment puisse avoir lieu, il est fondamental d'inclure ceux qui traditionnellement se retrouvent exclus lorsqu'on établit les priorités et lorsqu'on prend les décisions. Non seulement pour profiter au maximum des ressources, mais surtout pour obtenir un véritable engagement dans la communauté. Quand les destinataires du projet sont convaincus que leurs besoins et priorités sont bien les objectifs du projet, on obtient un véritable engagement de leur part. Il est alors plus probable qu'ils soient à même de dépasser les difficultés qui surviennent lors du



**Il est d'importance vitale que nous soyons nous aussi disposées à expérimenter le processus d'empowerment pour pouvoir sortir des vieux schémas et établir des relations d'équité.**

développement du projet lui-même.

Très souvent, il faut changer le schéma des projets en créant des espaces où les personnes défavorisées pourront participer directement ou indirectement à l'établissement des objectifs prioritaires, à la conception du projet, ainsi qu'à la distribution des ressources, au développement et à l'évaluation elle-même.

Bien sûr, il n'est pas simple d'établir ces nouvelles relations au sein des projets, surtout lorsque plusieurs acteurs travaillent pour un même projet. C'est pourquoi, il est très important d'établir très clairement à l'avance les stratégies à appliquer en cas de conflit.

Assurer la participation des personnes qui vivent en situation de pauvreté, lors de la réalisation de projets, n'est pas chose aisée. En effet, très souvent et depuis longtemps, nous avons été, nous les volontaires AIC, les seules responsables pour prendre les décisions. C'est pourquoi, il est d'importance vitale que nous

soyons nous aussi disposées à expérimenter le processus d'empowerment **pour pouvoir sortir des vieux schémas** et établir des relations d'équité dans tous les projets.

Dans la définition d'un projet où on veut obtenir indépendance et autonomie pour les destinataires, il est important de prendre en compte les points suivants :

- la personne doit être le centre d'attention et être pleinement respectée, c'est-à-dire, qu'on doit lui donner la liberté et l'espace nécessaires afin qu'elle puisse se développer complètement, selon ses capacités et qualités. Cela signifie qu'il faut assumer ses responsabilités et établir une relation d'équité (équilibre entre les droits et les devoirs).
- se connaître mieux soi-même et mieux connaître les autres en essayant de le faire de la manière la plus objective possible.

pratiquer une écoute pleine et réciproque, de la part de tous les acteurs, c'est-à-dire abandonner toute forme d'autoritarisme, d'exploitation, de manipulation, etc.

- promouvoir activement la personne, c'est-à-dire créer les conditions propices au meilleur développement possible de ses talents naturels et acquis. On obtient cela en l'acceptant telle qu'elle est (en l'aidant à s'affirmer), en lui faisant confiance, en lui offrant soutien, respect, encouragement, etc.

Bien sûr, il n'est pas possible de passer d'un seul coup du contrôle à la liberté complète. Il faut progresser graduellement vers un schéma où les fonctions et les pouvoirs se délèguent, où les personnes définissent leurs objectifs, proposent des actions et aussi de nouveaux rôles. De cette manière, les destinataires sont aussi responsables des résultats du projet commun. Même s'il faut de toute façon fixer des li-

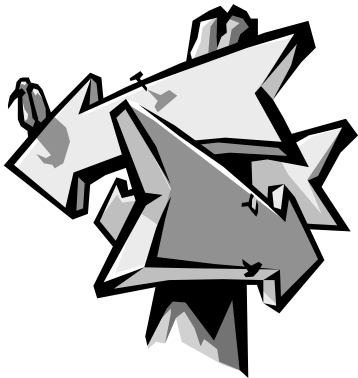
mites, grâce à ces nouvelles relations d'équité, les volontaires ne sont plus celles qui décident des actions à accomplir, mais plutôt, celles qui les facilitent en fournissant les outils aux destinataires. Ceux-ci pourront alors prendre eux-mêmes leur vie en main.

Il est important d'accompagner les destinataires dans ce processus d'autonomie et d'indépendance, en leur offrant crédibilité et confiance, et surtout, en respectant leur rythme. Ainsi seulement, chacun pourra développer ses capacités et prendre sa vie en main. Respecter le rythme de chacun est un des points les plus difficiles à suivre dans ce processus, étant donné que, très souvent, ce rythme sera plus lent que le nôtre.

L'objectif du processus d'empowerment est que le destinataire arrive peu à peu à devenir indépendant des volontaires. De cette façon, lorsqu'il est confronté à une difficulté, il ne demande plus automatiquement de l'aide mais il essaie plutôt de trouver lui-



**« Respecter le rythme de chacun est un des points les plus difficiles à suivre dans ce processus »**



**Il est important  
que nous,  
volontaires AIC,  
nous apprenions  
à accepter des  
idées différentes  
des nôtres**

même une solution.

Lorsque les valeurs d'un projet commun sont claires et que « les règles du jeu » sont bien définies, il est plus facile de prendre des décisions. Ainsi, tant les volontaires que les destinataires savent quelle direction prendre, ils ont une base commune pour dialoguer, négocier, évaluer et de cette manière, tout s'inscrit dans le cadre d'un projet commun.

C'est pourquoi, il est important de faire des **évaluations** périodiques avec tous les acteurs, et de poser des questions telles que :

- Comment te sens-tu ?
- As-tu des changements à proposer ?
- Es-tu d'accord avec les conséquences des actions conjointes ? etc.

Il est important que nous, volontaires AIC, nous apprenions à accepter des idées et des propositions différentes des nôtres.

Notre slogan « Contre les pauvretés, agir en-

semble » qui nous unit et nous dynamise en tant que membres de l'AIC, nous interpelle sur la dignité des personnes et leur libération, sur notre responsabilité dans la construction d'un monde plus juste.

Notre association doit, avec ténacité et audace dans l'innovation, avec simplicité et humilité s'efforcer d'être l'espace préférentiel où, aussi bien les membres AIC que les destinataires pourront trouver les moyens nécessaires à leur développement personnel, dans un véritable processus d'empowerment permettant une réelle transformation de l'association (face aux pauvretés) et de la société.

Pistes pour mettre en œuvre l'empowerment

Les pratiques ou actions suivantes ont comme objectif principal de favoriser le processus d'empowerment.

Bien que le processus d'empowerment ne puisse pas s'acquérir en un seul atelier (puisque cela implique tout un changement au niveau personnel), les ateliers proposés ci-dessous



sont basés sur la recherche du dépassement de soi. C'est un outil pour renforcer les diverses étapes du développement intégral de la personne, étapes qui sont nécessaires pour arriver à l'empowerment. Ces étapes sont : la confiance en soi, la stabilité émotionnelle et économique et la connaissance du contexte social.

Au niveau psychologique :

Les ateliers conçus pour favoriser l'empowerment en ce qui concerne les sentiments d'estime de soi, de confiance en soi, sont nécessaires pour s'affirmer lors de la prise de décisions.

- Ateliers sur l'estime de soi : améliorer notre connaissance de nous-même, nous valoriser pour affronter la vie avec dignité, simplicité et force.
- Ateliers de prévention de la violence à l'égard des femmes : nous sensibiliser face à des situations de toutes sortes de violence envers la

femme, pour lutter pour des relations d'équité.

- Ateliers sur le développement humain : chercher à renforcer notre ETRE en étant convaincues que seule la croissance personnelle nous permettra d'affronter notre réalité et de trouver des solutions à nos conflits.
- Ateliers sur la prise de parole.
- Ateliers sur la formation à l'écoute.

Au niveau des connaissances :

L'attention est centrée sur la compréhension des réalités économiques, politiques, sociales et culturelles.

- Ateliers sur l'éducation au développement, l'éducation populaire, la solidarité internationale, la compréhension des moyens de communication, etc.

Au niveau économique :

Ces ateliers expliquent l'importance d'avoir des activités qui génèrent des ressources écono-

miques et qui assurent un certain niveau d'indépendance économique.

- Formation technique à l'utilisation de l'informatique et d'Internet.
- Formation en activités manuelles : promouvoir l'apprentissage d'activités telles que : artisanat, couture et cuisine qui permettent d'améliorer les revenus familiaux.
- Mise en œuvre des micro-crédits : octroyer un petit prêt pour une activité commerciale lucrative qui permet d'augmenter le revenu familial.

**Tout ce qui favorise la réflexion, l'apprentissage, la croissance et le dépassement personnel dans tous ses aspects, sera important et précieux pour progresser dans le processus d'empowerment et cheminer vers la réalisation pleine et entière de notre ETRE.**

## Exemples concrets

### Une expérience en Italie

Situation: Une famille d'immigrés musulmans se présente à notre centre d'accueil et sollicite une aide financière, une assistance médicale et un accompagnement scolaire pour les enfants qui ne parlent pas la langue du pays.

<b>Premier mode d'action</b>	<b>Deuxième mode d'action (Empowerment)</b>
<p>Les volontaires AIC se rendent compte des difficultés de la famille et constatent la réalité suivante :</p> <p>cette famille de 6 personnes habite illégalement dans un logement de deux petites pièces ;</p> <p>les parents veulent travailler, mais ils ne trouvent pas d'emploi ;</p> <p>La mère a besoin de soins médicaux et d'injections ;</p> <p>la famille a beaucoup de difficultés pour apprendre la nouvelle langue ;</p> <p>les deux enfants, à l'école primaire, ont besoin d'un soutien pour apprendre la langue ;</p> <p>les deux enfants plus jeunes devraient être accueillis dans une garderie.</p> <p>Après plusieurs rencontres, les volontaires décident d'entreprendre les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• offrir l'aide médicale quand nécessaire, car le dispensaire AIC est toujours ouvert ;</li></ul>	<p>Les volontaires AIC se rendent compte des difficultés de la famille et agissent pour répondre immédiatement à la demande d'aide médicale ; elles apportent un petit soutien financier temporaire qui devra cesser quand les parents trouveront un travail.</p> <p>Elles ont plusieurs entretiens avec la mère, l'encouragent à expliciter ses difficultés et à imaginer elle-même des solutions possibles.</p> <p>La mère et les volontaires formulent ensemble un projet avec les objectifs suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. inscrire deux enfants à la garderie</li></ol> <p>Les volontaires accompagnent la mère à la garderie, mais elles n'interviennent que quand il y a des problèmes de langue.</p> <ol style="list-style-type: none"><li>2. aider les enfants plus grands à apprendre la langue</li></ol>

<b>Premier mode d'action</b>	<b>Deuxième mode d'action (Empowerment)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• accompagner la mère à la garderie pour appuyer sa demande d'accepter les enfants;</li> <li>• trouver des travaux ponctuels pour les deux parents ;</li> <li>• inscrire les parents dans une école de langues pour étrangers ; l'apprentissage de la langue leur facilitera la recherche d'un travail et leur permettra d'établir des relations sociales dans le quartier.</li> </ul> <div data-bbox="347 1397 692 1630" data-label="Image"> </div>	<p>La femme demande que les leçons soient données chez eux ; ainsi, elle aussi pourra écouter et apprendre ;</p> <p>3. trouver un travail pour le père de famille. Elles analysent ensemble les difficultés qu'il rencontre et elles se rendent compte que le problème principal est la non-maîtrise de la langue. Les volontaires soutiennent la femme afin qu'elle encourage son mari à fréquenter le soir l'école de langues. Pour le mari, le fait de devoir fréquenter une école à son âge est ressenti comme une humiliation et cette situation provoque des discussions et des incompréhensions entre eux.</p> <p>La femme décide finalement de fréquenter elle-même l'école pour pouvoir ainsi trouver un travail.</p> <p>4. trouver un travail pour la mère</p> <p>La femme est capable de coudre et pense pouvoir faire des petites travaux: elle écrit des petites annonces dans sa langue et en italien et les distribue aux élèves du cours d'italien. Elle reçoit quelques offres de travaux et commence à gagner un peu d'argent.</p> <p>5. faire part à son mari de son expérience scolaire et de travail.</p> <p>Soutenue et encouragée par les volontaires, la mère décide que c'est important de parler aux enfants dans la nouvelle langue. Le mari, se sentant exclu et humilié devant les enfants, se décide enfin à aller lui aussi à l'école de langues.</p>

<b>Premier mode d'action</b>	<b>Deuxième mode d'action (Empowerment)</b>
<p>Après quelque mois, la situation est la suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la mère va régulièrement au dispensaire, mais, après le premier mois, elle arrive chaque fois à des heures différentes de celles des volontaires ;</li> <li>• après quelques semaines, les parents ont abandonné l'école de langues car ils s'y sentent mal à l'aise et ils ne savent comment faire garder les enfants ;</li> <li>• la mère a accompagné les volontaires à la garderie pour y inscrire les enfants plus petits ;</li> <li>• Trouver un travail reste problématique, notamment à cause de la langue.</li> <li>• les volontaires apportent un petit soutien financier à la famille et aident les enfants scolarisés pour les devoirs.</li> </ul> <p>Ni la famille, ni les volontaires ne sont satisfaits de l'évolution de la situation.</p>	<p>Après quelques mois, la situation est la suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les enfants plus jeunes fréquentent la garderie et ont appris à communiquer avec les autres enfants et les moniteurs.</li> <li>• Les aînés font des bons progrès à l'école.</li> <li>• La mère reçoit plus de propositions de travail ; elle est satisfaite de ce qu'elle gagne et des relations qu'elle a établies.</li> <li>• Le père fait quelques petits travaux et cherche activement un emploi fixe pour subvenir aux besoins de sa famille. Grâce à une meilleure connaissance de la langue, il fait partie d'un groupe sportif du quartier. Son chemin n'est pas encore terminé, mais il est maintenant mieux à même de faire face aux difficultés.</li> </ul>

### **Une deuxième expérience concrète :**

Situation: Une famille composée du père, sans travail, de la mère et de trois enfants scolarisés de 10, 8, 6 ans. Cette famille a été signalée à l'équipe AIC par l'école qui a constaté des problèmes financiers : il semble que le seul repas complet des enfants est celui qu'ils ont à l'école. De plus, les enfants n'ont jamais le matériel didactique requis. Une première visite à domicile met en évi-

dence le fait que la famille a des arriérés dans le paiement du loyer, du gaz et de l'électricité. La maison est bien tenue et propre, mais il n'y a que quelques meubles de base. Les volontaires décident de soutenir cette famille et elles entreprennent l'action suivante :

<b>Premier mode d'action</b>	<b>Deuxième mode d'action (Empowerment)</b>
<p>Les volontaires parlent avec le couple, écoutent son histoire et décident de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- chercher un travail fixe pour le père,</li> <li>- payer une partie des arriérés du loyer (et le font elles-mêmes),</li> <li>- donner des vêtements aux enfants pour qu'ils ne se sentent pas mal à l'aise à l'école.</li> <li>- Les volontaires trouvent ensuite un travail pour la mère, comme femme de ménage dans une famille.</li> <li>- Les volontaires pensent aussi aider la famille en établissant un accord avec les propriétaires de la maison pour rembourser la dette par des versements mensuels minimes afin que la famille puisse faire face elle-même aux paiements.</li> </ul> <p>Tout semble bien marcher.</p>	<p>Les volontaires parlent avec le couple, écoutent son histoire et ensemble font un projet, mettant en évidence les objectifs en fonction des priorités.</p> <p>1. le père doit trouver un travail</p> <p>Les volontaires aident le père à découvrir dans quel travail il a le plus de compétences. Elles l'aident à rédiger un curriculum vitae et lui signalent des services où il peut s'adresser pour trouver des possibilités de travail. Les volontaires le soutiennent dans sa démarche, lui laissant prendre la décision de se présenter ou non à l'interview et d'accepter ou non la proposition.</p> <p>2. chercher un travail à temps partiel pour la mère</p> <p>Les volontaires aident la mère à découvrir parmi ses activités quotidiennes celles qu'elle préfère et qu'elle pourrait faire comme travail. La mère décide qu'elle peut travailler quand les enfants sont à l'école ; elle souhaiterait faire un travail de repassage.</p> <p>Ensembles, elles élaborent un projet dans lequel la mère précise les jours et les heures qu'elle peut consacrer à cette activité. Les volontaires la soutiennent dans sa recherche du travail.</p>

<b>Premier mode d'action</b>	<b>Deuxième mode d'action (Empowerment)</b>
<p>Après quelques mois, la situation est la suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le père est à nouveau au chômage, car le travail proposé ne correspondait pas à ses véritables capacités. Cela lui causait un malaise psychologique important.</li> <li>- La mère accepte le travail de femme de ménage avec souffrance et humiliation, mais elle continue à le faire pour tenir l'engagement pris en leur nom de payer la dette du loyer.</li> <li>- Les volontaires cherchent à améliorer la situation en cherchant un autre travail pour le père et en donnant des nouveaux meubles pour rendre la maison plus accueillante.</li> </ul>	<p>3. payer les dettes</p> <p>Les volontaires évaluent avec le couple les possibilités de rembourser la dette du loyer et se mettent d'accord sur le paiement régulier d'un petit montant fixe. La même chose est faite avec les dettes du gaz et de l'électricité.</p> <p>Après quelques mois, la situation est la suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-le père a essayé différents travaux et a enfin trouvé un travail fixe qu'il aime et il en est satisfait.</li> <li>- La mère travaille dans une blanchisserie trois matinées/semaine.</li> <li>- La famille a décidé que le salaire de la mère sera destiné à rembourser la dette du loyer. Elle demande maintenant une aide pour soutenir les enfants à l'école.</li> </ul>
<p>Dans les deux exemples on constate que, dans la situation qui favorise l'empowerment, chaque membre de la famille a pu faire valoir ses capacités et compétences. Les couples ont pu acquérir des outils pour faire face aux difficultés et bâtir des nouveaux choix de vie.</p> <p>Par cette manière de procéder, les personnes seront probablement capables d'appliquer ces «nouvelles stratégies» pour faire face à d'éventuels problèmes similaires dans le futur.</p>	

## « Vous avez dit Empowerment ? »

Résumé de l'exposé de Patricia Fontaine, psychologue (oct 02)

L'empowerment implique la capacité et la liberté d'exprimer des idées, de prendre des décisions. Cela concerne toutes les dimensions (physiques, mentales, spirituelles, culturelles, sociales, économiques et politiques) de l'existence.

Avant tout l'empowerment est un concept difficile à traduire dans notre langue si on ne veut pas réduire sans sens premier. Il englobe un processus de réflexion, nécessite de prendre du recul par rapport à notre travail quotidien.

L'empowerment : un processus difficile, à construire chaque jour.

Agir, travailler, vivre dans le sens de l'empowerment n'est pas quelque chose de facile qui peut s'improviser du jour au lendemain. La bonne volonté ne suffit

pas et souvent un changement d'habitude est nécessaire. C'est un outil de réflexion, de travail et de formation continue.

Il implique un « renversement » du pouvoir des aidants vers les aidés. Les aidants « autorisent » les aidés à reprendre le pouvoir sur leur vie et ils prennent conscience que les deux en tireront profit.

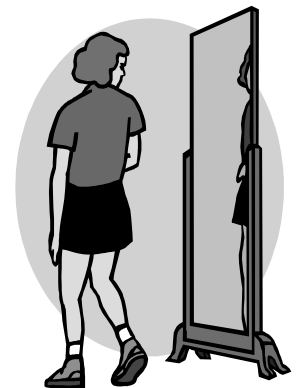
La notion de processus rattaché à l'empowerment, indique bien qu'il s'agit de quelque chose qui se construit petit à petit.

Pour construire ce processus, il y a deux obstacles :

**L'image qui nous avons du public avec lequel nous travaillons :**

Dans le cas des personnes âgées, la vieillesse n'efface en rien toute l'expérience de la vie, un « pauvre petit vieux » est un adulte à une autre période de sa vie. Lui apporter une aide n'implique pas de savoir ce qui est bon pour lui.

On ne peut pas résumer toute l'identité de la personne que nous rencontrons par le qualifi-



**Remettre en question notre propre image de bénévole**

**Quand on est en crise, c'est à la fois une chance et un danger.**

catif de « pauvre ». Le fait qu'il est pauvre ne lui enlève pas la capacité de gérer sa vie et d'avoir quelque chose à dire sur son devenir. Il a par exemple développé des capacités de survie et de force très intéressantes. Il nous faut reconnaître ses compétences.

#### **Notre propre image de bénévole :**

Pourquoi me suis je engagée dans le bénévolat ? De quel droit est-ce que j'ose affirmer que je peux aider l'autre et trouver des solutions à ses problèmes ? C'est bon pour nous de nous sentir indispensables, mais parfois aussi, c'est dur à porter, alors parfois, un peu de reconnaissance fait du bien. Pourtant, c'est cette attitude dangereuse qui nous empêche de reconnaître le pouvoir du public avec lequel nous travaillons. Ce sont eux qui tiennent les ficelles de leur vie.

Quand un de nos projets où nous avons mis tout notre cœur échoue, au lieu d'être déçues par ceux pour lesquels nous avons travaillé, nous devons nous demander si

ce projet était bien leur. Correspondait il à leur projet ?

#### **Crise, décision, choix de vie**

Souvent, notre intervention se situe à un moment de crise pour les personnes.

Associer la notion d'empowerment au moment particulier où la personne est confrontée à des choix, des choix de vie, implique de s'intéresser à ce qui se passe en amont et en aval de ce moment qui pourrait être vu comme une crise au sens large. Quand on est en crise, c'est à la fois une chance et un danger.

Au moment de la crise, il faudra être attentif à la manière dont se prennent les décisions. La crise touche le réseau dans lequel sont ces personnes et va toucher aussi ceux qui interviendront à ce moment.

Quel est le choix réel des publics concernés, comment leur donner les informations nécessaires pour effectuer les choix qui s'imposent parfois à eux, comment



sont respectées leurs décisions ?

Pour pouvoir choisir il est important de posséder des informations qui permettent de faire des choix en connaissance de cause. Comment accéder à cette information, où la chercher ?

Sait on bien ce qui est bon pour eux ?

Cette position de « on sait bien ce qui est bon pour eux » peut nous renvoyer à la fois à l'image que nous avons de ces personnes (personnes qui ont besoin de soins, d'aide, d'accompagnement, qui ne savent plus...) et à notre propre identité, à l'image que nous avons de nous-mêmes. Si notre seule manière d'être, dans la relation d'aide que nous établissons avec l'autre, est de tout contrôler, de mieux savoir que l'autre, de renforcer notre position de pouvoir, du simple fait que l'autre a besoin de nous, il sera difficile d'envisager de rééquilibrer le pouvoir dans notre relation avec l'autre. Ce n'est pas toujours si

évident de reconnaître et respecter les choix, les décisions que prennent à un certain moment les personnes âgées, de leur donner la parole parce que « on sait bien ce qu'il faut pour elles ».

Or faire ses propres choix permet de garder l'estime de soi. Il faut se demander ce qui est le plus important pour la personne, pour éviter les dangers de l'ingérence. Tout choix rend celui qui le fait, acteur de sa propre vie.

Les gens ne sont pas des cas.

Il est important de s'intéresser à l'histoire de vie de la personne : son parcours, ses réseaux.

Il faut respecter bien sûr le droit à la confidentialité.

Il ne faut pas que notre intervention marque une rupture dans la vie de ces personnes. Chaque personne est insérée dans un réseau familial, de proximité, d'intervenants. Personne ne sort d'une île déserte. Si nous connaissons le réseau dans lequel évolue la personne, il nous sera plus

facile de proposer des solutions qui éviteront de la couper de ces réseaux par nos interventions.

Nous devons nous interroger sans cesse sur la pertinence des solutions que nous proposons, demander à celui que nous voulons aider ce qu'il en pense et bien écouter sa réponse pour prendre la vraie mesure de ces actions.

Patricia Fontaine nous a proposé : « d'apprendre à parler de la personne avec la personne, en termes assez respectueux pour que la personne comprenne et se sente respectée et importante ».

*Extrait de la revue des Equipes St. Vincent (AIC-France) 1-2003*



## St. Vincent de Paul et l'empowerment

Face à ce défi, nous nous positionnons en tant que chrétiens et membres de l'AIC :

Saint Vincent de Paul a-t-il quelque chose à voir avec ce que nous appelons l'empowerment ?

- Comment considérerait-il les pauvres ?
- Que nous apprennent ses relations avec les pauvres ?

Saint Vincent a posé des actes empreints d'« empowerment ». C'est pour lui un outil de formation pour établir une relation entre les personnes qui aident et celles qui sont aidées.

Saint Vincent de Paul nous dit que les pauvres ont besoin d'être sauvés, mais en même temps, que ce sont eux qui nous sauvent.

Au sein de cette relation, nous avons mu-

tuellement besoin les uns des autres.

Les pauvres nous évangélisent « c'est parmi eux, parmi ces pauvres gens que se trouve la véritable religion » (SV XI, 201/ES XI, 120).

Saint Vincent recherche toujours les expressions de la charité qui vont beaucoup plus loin que le paternalisme dénoncé par Jean-Paul II lui-même : « ...imagination de la charité, qui favorise non seulement l'efficacité des aides apportées, mais aussi la capacité de se faire proche de ceux qui souffrent, pour que le geste d'aide soit ressenti, non pas comme une aumône, mais bien comme un partage fraternel. » (TMI, N° 50).

Saint Vincent est convaincu que toute personne possède une richesse et une force intérieure capable de la transformer et de transformer sa réalité. Il faut connaître cette richesse et exiger d'elle tout ce qu'elle peut donner, car elle n'est pas la même pour tous, « toute personne porte en son cœur une perle pré-

cieuse, un trésor caché ». Travailler pour découvrir en nous-mêmes et chez les autres ce trésor caché n'est possible que s'il existe des relations saines et respectueuses qui conduisent à le valoriser et à le mettre au service des autres avec un grand sentiment de responsabilité.

La simplicité et l'humilité de Saint Vincent sont la clé d'une relation de respect aux autres. Ce n'est qu'ainsi qu'il est possible de reconnaître la dignité de la personne et les conditions pour développer ses propres capacités.

A voir comment Vincent de Paul entre en relation avec les pauvres, nous pouvons dire qu'il possède des qualités évidentes :

- d'ECOUTE
- de RESPECT
- de RELATIONS D'EQUITE avec les autres.

Saint Vincent nous apprend à écouter avec simplicité les besoins et réalités des personnes qu'il rencontre sur son chemin et à trouver des solutions avec elles. Il nous montre qu'il faut pouvoir écouter avec humilité les « douleurs sociales » dont souffrent les pauvres : marginalisation, exclusion, discrimination, toutes ces relations de pouvoir inégales qui entravent la liberté d'assumer ses propres responsabilités, d'exprimer des idées, de prendre les décisions qui affectent sa propre vie.

**La simplicité et  
l'humilité de  
Saint Vincent  
sont la clé  
d'une relation  
de respect aux  
autres**



Une association essentiellement  
féminine organisée au niveau mondial,  
comptant plus de 150.000 volontaires  
dans 6.000 équipes locales  
et dans 50 pays

Fondée par St. Vincent de Paul en 1617  
pour combattre toutes les formes de  
pauvreté et d'injustice et pour donner  
aux femmes un rôle social actif et  
reconnu, dans un esprit de solidarité

Editrice responsable:

Agnès Dandois

Tél.: 32 (0) 10 45 63 53

mail: [AIC@euronet.be](mailto:AIC@euronet.be)

[WWW.famvin.org/aic](http://WWW.famvin.org/aic)



Ont collaboré  
à ce numéro :

**Rédaction :**

*Marina Costa,  
Agnès Dandois,  
Myriam Magnoni,  
Cristina Reyna,  
Graciela Rios,  
AIC-France*

**Traductions :**

*Bénédicte  
de Bellefroid,  
Hélène Buschen,  
Marta Esser,  
Carla Ferrario,  
Eunice Martins,  
Anne Sturm*

**Mise en page :**

*Béatrice Dupriez*